

LA PAGE N'EST PAS TOURNEE...

Il y a un an, dans le n°7 d'« Église en Savoie » (juillet-août 2012) j'écrivais un éditorial intitulé : « *La famille : de Milan à la Savoie, de la Savoie au Palais Bourbon...* ». On pouvait y lire, quelques mois après l'élection présidentielle et les élections législatives : « *Un certain nombre de personnes, non négligeable, est inquiet devant les projets de loi qui ont été annoncés : mariage homosexuel, légalisation de l'euthanasie, large possibilité d'utiliser à titre expérimental l'embryon, etc.* » Nous avons pu être témoins de l'expression de cette profonde inquiétude depuis de nombreux mois à propos du projet de légalisation du mariage de personnes du même sexe. La loi a été votée. Il faudrait alors tourner la page pour certains. Je ne le pense pas. Tourner la page signifierait sombrer dans l'indifférence.

Il est donc légitime pour ceux qui ont manifesté leur désaccord de se demander comme Mgr Pierre Raffin évêque de Metz : « *Et maintenant, qu'allons-nous faire ?* ». La loi votée n'impose pas un silence définitif et certains se posent en conscience la question. C'est ainsi que des maires ont annoncé qu'ils ne célébreraient pas ces « mariages » et ne se défausseraient pas de leur responsabilité en déléguant leur pouvoir à d'autres élus. Cette position doit être respectée, elle peut être soutenue. Le Président de la République a lui-même évoqué, en novembre dernier, une question de conscience à ce sujet. En effet l'objection de conscience existe toujours pour des personnes qui estiment que leur conception de la vie est fondamentalement mise en cause. Dans une démocratie on la reconnaît. On peut se souvenir, par exemple, des objecteurs de conscience s'opposant au service militaire. Le communiqué du Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, daté du 13 juin, le rappelle : « *les citoyens d'un pays ne peuvent ignorer la loi civile et leur conscience est l'instance ultime où s'exercent leur liberté et leur responsabilité.* »

Le Conseil permanent, évoquant aussi les « *foules paisibles et vigilantes* » et « *les très nombreux jeunes, mariés ou célibataires* » qui ont manifesté, confirme que « *cet engagement n'a pas été vain* » et qu'« *il aura encore à se déployer dans d'autres domaines où la vigilance est requise pour le respect de la personne humaine.* » Nous pensons tous au respect de l'embryon humain et à la grande pétition européenne « *Un de nous* » (<http://www.undenous.fr/initiative-europeenne/>) qui est lancée dans plusieurs pays d'Europe. Le pape François lui a apporté son soutien : « *A ce propos, j'ai plaisir à rappeler également la pétition qui se tient aujourd'hui dans de nombreuses paroisses italiennes, afin de soutenir l'initiative européenne « Un de nous », pour garantir une protection juridique à l'embryon, en protégeant chaque être humain dès le premier instant de son existence* ». (Angélus du 12 mai)

Ces questions d'actualité nous rapprochent d'autres inquiétudes qui perdurent: l'accueil des migrants, la pauvreté et la précarité grandissante, les paradis fiscaux et la fraude fiscale, le travail du dimanche... On sait combien la Pastorale des migrants comme le CCFD ont alerté sur ces questions. C'est ainsi que depuis de nombreuses années existent les *cercles du silence* qui interrogent chaque mois la législation sur les migrants. Se mettent

aujourd'hui en place *les veilleurs* pour soutenir le mariage. A Chambéry, ils se retrouvent sur les marches du château des Ducs de Savoie. Ils lisent des textes de philosophes et de penseurs qui font réfléchir et éclairent sur la différence structurante homme-femme. Ils ont parfois été agressés verbalement ou par des gestes provoquants, ils sont restés calmes. Jean-Pierre Denis, dans un éditorial saisissant, montrait le décalage total, mal perçu par le ministre de l'intérieur, confiait-il, entre les casseurs qui sont intervenus à l'occasion de la victoire du PSG et les veilleurs qui « *cassent à coup de chansons et de textes philosophiques.* » (“La Vie” du 16 mai 2013). Est-ce l'un des signes des temps qu'il nous faudrait voir comme nous y invite le Concile Vatican II ?

Ainsi s'est exprimé, s'exprime et s'exprimera une réelle résistance à une pensée unique (certains disent inique) qui veut s'imposer. Une seule et même préoccupation anime cette résistance: la place de la personne humaine, menacée par sa propre volonté poussée à l'extrême par des désirs infinis, menacée par ses propres conquêtes, menacée par l'illusion de la possible toute puissance. Ne nous étonnons pas que certains, comme peut essayer de l'être un évêque, soient présents sur tous ces fronts !

Beaucoup de jeunes rencontrés au cours de ces derniers mois ont découvert ou redécouvert leur capacité d'engagement dans la société. Ils veulent l'exprimer dans les urnes, disent-ils. Certains évoquent un engagement politique autre qui échappe aux calculs politiques. Ils veulent le fonder sur une position claire sur toutes ces questions. On ne peut qu'être attentif à ces jeunes. Il nous faut les écouter, les accompagner et les éclairer.

La page n'est donc pas tournée. Les lois que l'homme se donne ne sont pas immuables, elles peuvent et parfois doivent être abolies. Le pape François l'a rappelé lors de son discours à quelques parlementaires français le 15 juin dernier : « (...) *Votre tâche est certes technique et juridique, consistant à proposer des lois, à les amender ou même à les abroger(...)* ».

A défaut de citer l'Évangile, puis-je avoir l'audace de citer un proverbe chinois dans lequel chacun se retrouvera et que j'emprunte au journaliste Antoine Chandellier qui le citait, il y a quelques jours, dans un journal local connu, le Dauphiné Libéré (édition du 17 juin 2013 : « *la porte la mieux fermée est celle qu'on peut laisser ouverte* ». La loi n'a pu fermer la porte. Elle doit rester ouverte.

Mgr Philippe BALLOT